

Parcours : Pack initiation aux formalités préalables et postérieures en droit de la famille

Niveau : Initiation

Durée : 1,29 jour(s) soit 9,0 heure(s)

Public concerné

Toute personne débutant dans le notariat, ou ne justifiant pas de connaissance juridique particulière.

Compétences pédagogiques

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable :

- Décrire l'environnement professionnel de l'étude
- Identifier la profession de notaire, au travers de son rôle et de ses missions
- Définir sa principale mission qu'est "l'authenticité"
- Énumérer les différents actes rencontrés selon le mode de conjugalité
- Identifier les pièces nécessaires à réunir selon qu'il s'agit d'un acte constitutif, modificatif de la conjugalité ou un acte relatif à sa rupture
- Gérer efficacement l'obtention de ces pièces afin de constituer le dossier d'usage
- Identifier, selon le mode de transmission, les formalités nécessaires au regard des parties, des biens, de la capacité, des actes successoraux à rédiger
- Constituer un dossier d'usage dans le cadre d'une transmission à titre gratuit
- Définir les termes en lien avec les formalités des actes simples de successions
- Réaliser efficacement les formalités postérieures
- Définir les termes en lien avec les formalités des actes en droit de la famille
- Formaliser chaque acte
- Générer les sous-produits (Copies authentiques, copies hypothécaires, extraits d'actes)

- Calculer et vérifier les droits à verser pour un acte de donation
-

Contenu

Module : L'environnement notarial

- Quiz diagnostique
- L'office : Qui fait quoi ?
- Partie 1 : Le notaire
- Partie 2 : Sa mission principale – L'authenticité
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : Les formalités relatives aux modes de conjugalité et à la rupture

- Quiz diagnostique
- Préambule
- Partie 1 : L'état des lieux des actes rencontrés
- Partie 2 : Les formalités communes
- Partie 3 : Les pièces spécifiques à chaque acte
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : Les formalités relatives à la transmission entre vifs et cause de mort

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Les formalités préalables concernant la transmission entre vifs
- Partie 2 : Les formalités concernant la transmission à cause de mort
- Quiz Final

- Synthèse téléchargeable

Module : Les formalités des actes simples successoraux

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Le procès-verbal de dépôt de testament
- Partie 2 : L'acte de notoriété
- Partie 3 : L'inventaire successoral
- Partie 4 : L'attestation immobilière
- Partie 5 : La déclaration de succession
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Module : Les formalités des actes simples en droit de la famille

- Quiz diagnostique
- Partie 1 : Le PACS
- Partie 2 : Le contrat de mariage
- Partie 3 : La donation entre époux
- Partie 4 : La donation simple
- Quiz Final
- Synthèse téléchargeable

Pré-requis

- Aucun

Modalités d'exécution

Formation e-learning

À la suite de votre inscription, vous recevrez un mail avec un lien pour vous connecter à votre espace pédagogique. Vous pouvez suivre vos modules au moment et au lieu de votre choix sur un ordinateur ou une

tablette.

Modalités pédagogiques

Type de formation : E-Learning

Durée de la formation : 9H

Exemples et cas pratiques illustrant la théorie ou quiz d'évaluation

Modalités techniques

Plateforme d'apprentissage en ligne (360 Learning)

Connexion internet + sortie audio

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Évaluation des compétences :

À l'issue de chaque module, une auto-évaluation en ligne sera proposée au stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses compétences acquises et d'apprécier ses résultats.

Les résultats de l'évaluation seront remis confidentiellement à chaque stagiaire.

Enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation :

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire.

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage sera remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation conformément aux dispositions de l'article L. 6353-1* du Code du travail.